

## **Déclaration liminaire du PAS 38 CAPD du 25 septembre 2014**

Madame la directrice académique, mesdames et messieurs les membres de la commission.

La lecture et l'examen des documents préparatoires à la CAPD de ce jour ne fait que confirmer le caractère préoccupant des situations de nos collègues (si l'on en reste à une lecture chiffrée) voire dramatique si on se penche sur les situations particulières et personnelles qu'ils révèlent en filigrane.

Les affectations tardives, annoncées aux collègues en juillet à la fermeture des services, ou à la fin du mois d'août,  
les révisions d'affectation dont nous ne savons pas si elles ont été étudiées ni comment, ni par qui, ni si elles seront débattues lors de cette CAPD,  
les refus de temps partiel, pour lesquels les collègues ont été informés à la fin de l'année scolaire,  
les affectations des PE stagiaires ou des alternants en complément de temps partiel ou sur des classes en responsabilité, décidées à la toute fin de l'année scolaire, ou après la fin des classes,  
enfin, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires,

Tout a contribué, malgré les efforts des services de l'administration à placer les collègues et les équipes enseignantes dans une situation de fragilité, de souffrance pour ne pas dire de détresse parfois, en tous cas dans une incertitude bien peu propice à la qualité de l'enseignement.

Le grand nombre des demandes de disponibilité sur autorisation vient confirmer en creux cette tendance.

Attachés que nous sommes tous ici à la qualité des conditions de travail des enseignants autant qu'à la réussite des élèves, nous espérons que tous ensemble nous pourrions infléchir cette tendance l'année prochaine.

Les délégués du PAS 38